

## Conseil municipal 7 septembre 2020

Vu le code général des collectivités territoriales, le conseil s'est tenu le

**Lundi 7 septembre 2020, 19 h30**

### **Présents :**

Sylvie Letellier, David Bourgeot, Nicolas Brossard, Martine Daoust, Denis Grégoire, Christelle Guillon, Eric Guithon, Daniel Zimmer, Anna Courault, Gérard Scellier

**Excusé:**, Ludovic Biesbrouck procuration à Daniel Zimmer.

**Invités :** Gilles et Alain

- *Secrétaire de séance* : Christelle Guillon
- *Remerciements* à Quentin Courault pour le prêt de son tracteur et le transport de l'eau cet été.
- *Approbation du PV du conseil du 25 juin*, remerciement aux commissions qui ont bien travaillé
- *Délibération projet photovoltaïque Pannecièrre* :
  - MD précise qu'aucun lien d'intérêt de quel qu'ordre que ce soit ne la lie à l'établissement public dont elle n'est ni la porte-parole ni la chargée de com.
  - Rappelle aussi qu'après avoir informé tous les membres du conseil, elle ne donnera pas son avis et laissera chacun s'exprimer.
  - MD rappelle que le lac ne nous appartient pas, interroge sur l'absence de représentation du territoire (département, com com.. au sein du conseil de l'EPTB), rappelle que le lac ne sera jamais les Settons ni une base nautique.
  - Une délégation de 4 personnes représentative des mécontents a été reçue en amont par MD, GS et DZ ; elles ont laissé un document qui sera transmis à l'EPTB.

- La discussion s'engage autour du projet : un PV circule, représentatif de la réunion du 29 juillet et qui n'a été transmis qu'à certains conseillers. S'il reflète au détail près le déroulé de la réunion, ce n'est pas le document qui a été transmis aux participants. La question reste entière.
  - Différents points sont abordés : superficie du projet ? 10, 20 ou 30 ha ? risques sanitaires, sécuritaires. Ces questions restent sans réponse au regard des documents transmis en notre possession.
  - Grande suspicion relativement à la superficie recouverte. Et dans le document circulant les projets à 10, 20 et 30 ha étant abordés, le doute subsiste.
  - La question du projet en post barrage est posée pour expérimentation. On n'a pas de réponse.
  - L'évocation des habitats en zone de marnage a aussi été questionnée.
  - Enfin, il est reproché au projet de ne pas renseigner sur la composante technologique. Si les études peuvent y répondre, leur évocation n'est pas suffisante pour rassurer les élus.
  - *Au final, à la question autorisons nous l'EPTB à engager des études sur la faisabilité et l'impact d'un projet de 10ha de panneaux sur le Lac?"*
  - **11 votants, 11 bulletins, non 7, oui 4**
- *Délibération choix du tracteur*
    - Récapitulatif de la procédure. Les documents : courriers aux fournisseurs, et cahier des charges.
    - La commission a étudié toutes les propositions Malécot et Buchez. Pb de fourche moins performante et à rajouter au prix de départ. La sécurité de la cabine est à préciser.
    - Pour Buchez, la fourche est à rajouter au prix du tracteur
    - Au regard des détails techniques et financiers fournis, la commission a écarté la proposition financière de Maréchal et fourni les détails des 2 autres propositions.
    - Mise au vote Malécot et Buchez
    - **10 votants ( Nicolas Brossard sorti)**

- **Malécot 9 Buechez 0 abstention 1**
  
- *Délibération organisme financier achat du tracteur.*
  - 3 organismes contactés : Banque des territoires, Crédit agricole et Caisse d'épargne
  - C'est le CA qui fait la meilleure proposition au meilleur taux
  - **Vote : 11 crédit agricole**
  
- *DBM budget eau*
  - La ligne 701249 est abondée de 2150 € à partir de la ligne 6063 dans le budget eau afin de pouvoir honorer les factures de l'agence de l'eau.
  - **11 voix pour**
  
- *Délibération* : autorisation donnée, à 11 voix à la maire pour re-négocier un contrat de prévoyance complémentaire : assurance statutaire
  
- *Le point sur la commission fêtes/animation le 22 septembre*
  - Accueil des nouveaux habitants OK
  - Repas des anciens : nécessité de faire la liste et de prévoir le repas. La configuration reste à déterminer : 1 seul invité par personne ? Arleuf ? La commission statuera
  - 3 élus reprendront l'AMAC : Denis, Christelle, Gérard
  
- *Adressage et réunion publique le 19 septembre* Dans les hameaux boîte à idées. On fait travailler les gens jusqu'au 1 er novembre.
  
- *Téléphonie à Maison Comte Pylone 3 et 4 G 36 m de haut Bornage OK. Accès. Eric présente l'avancée des travaux. Merci à lui de donner un bout de son terrain. Il nous tient au courant régulièrement de l'avancée des travaux.*
  
- *Loyer de la poste pour Alexandre Amroune : 400€/mois à partir du 1 er octobre.*  
**11 votes pour.**

- *Questions diverses :*

- Eau : réunion avec le département, l'agence de l'eau et l'ARS le 10 septembre à 10h. Objet : revoir notre réseau pour répondre aux besoins.
- Convention lac, revisitée le 17. MD organise une réunion avec les élus le 16 en amont de cette réunion.
- Bacs connectés, On a reçu 1000 € d'Enedis et le lycée travaille sur le projet.
- com com, MD ets à la commission environnement qui gère les poubelles
- commission voirie : Elle doit proposer dans l'hiver la liste des voies à refaire pour être prêts quand la com com débloquera les crédits. Un travail de mise à jour du tableau de classement a été réalisé récemment
- projet immobilier : l'approche avec la mutualité française semble difficile au regard de l'environnement commercial de la commune.
- 1000 arbres pour le Morvan Le département fourni les arbres fruitiers. Il faut trouver un espace accessible à toute la monde : terrain en face du stade ?
- Anna doit rencontrer le SDIS en fin de semaine pour mettre en place la formation aux premiers secours.
- Transports scolaires : difficultés pour la création d'arrêts pour le ramassage des scolaires, la commune va appuyer les demandes des personnes de la commune auprès de la région et envoyer la liste des problèmes au Sénateur Joly qui doit monter au créneau pour résoudre la question.
- Panneaux :
  - Maison Comte, 50 et voie sans issue.
  - Ardilly : pb des quads.. sans trop de solution...à étudier ? Interdit sauf riverains ?
  - Régulation de la vitesse dans Corancy ? route départementale .
  - Interdit sauf riverains des deux côtés maison comte Fontaine voie sans issue 30 pour Corancy